



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 19 mai 2021

CINQUIÈME COMITE DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DU PLAN DE RELANCE

Dans sa circulaire du 23 octobre 2020 détaillant la mise en œuvre territoriale du plan de relance, le Premier Ministre indiquait la mise en place d'un comité de suivi départemental du plan de relance, réunissant le président du conseil départemental, les présidents des intercommunalités (EPCI à fiscalité propre), le président de l'association départementale des maires et les présidents des chambres consulaires ainsi que les parlementaires. Les membres de ce comité, à caractère consultatif, sont informés à cette occasion de la mise en œuvre du plan de relance dans le département de la Seine Maritime.

La cinquième séance du comité départemental de la relance s'est tenue lundi 17 mai dans les locaux de la préfecture de région Normandie, préfecture du département de la Seine-Maritime. Les services de l'État ont présenté les mesures d'actualités et les premiers lauréats du plan de relance dans le département, où **plus de 400 millions d'euros ont déjà été engagés.**

- Alors que les grandes lignes du calendrier de déconfinement ont été tracées par le gouvernement, les mesures de soutien sont toujours d'actualité pour nombre d'entreprises durement touchées par la crise. Le fonds de solidarité a bénéficié à 23 700 entreprises pour 276 millions d'euros d'aides distribuées ; les prêts garantis par l'État, prolongés jusqu'au 31 décembre, s'élèvent à plus de 1.4 milliards d'euros pour 8900 entreprises ; l'activité partielle reste un dispositif dynamique dans le département avec plus de 21 700 entreprises concernées pour 408 millions d'euros d'aides versées. Ces mesures de soutien ont été efficaces et ont permis aux entreprises de traverser cette période difficile et d'entamer la reprise, avec une projection du taux de croissance à 5.5 % pour l'année 2021 (banque de France).
- **130 millions d'euros** ont été engagés au titre du volet 'écologie'. Un peu plus de 60 millions d'euros portent sur les dispositifs de rénovation thermique des bâtiments, qu'il s'agisse des bâtiments de l'État, des collectivités, des particuliers ou des logements sociaux. Le fonds friche a également connu un succès important en Seine-Maritime et a été réabondé en conséquence (passant de 4.5 à 13 millions d'euros pour l'année 2021 au niveau régional). Enfin, la mesure de verdissement des ports (65 millions d'euros) a largement bénéficié aux grands ports maritimes de Rouen et du Havre.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- Les mesures visant à restaurer la compétitivité de nos entreprises ont également connu un franc succès **(285 millions d'euros sur le département)**. Outre la baisse des impôts de production (245 millions d'euros), les industries seinomarines se sont largement emparées des appels à projet d'aide à l'investissement nationaux et régionaux. Ce sont pas moins de 26 lauréats pour 28 millions d'euros de subventions que l'on retrouve sur l'ensemble du département. Le plan de relance du ministère de la culture est également actif sur le département (cathédrale de Rouen, abbatale Saint-Ouen, opéra de Rouen, scène nationale de Dieppe, muséum du Havre).
- Le plan de relance, c'est également un volet cohésion qui porte un effort exceptionnel en faveur de l'emploi des jeunes. Les aides à l'embauche et les aides exceptionnelles à l'apprentissage ont ainsi été prolongées. Le nombre de contrats aidés (CIE, PEC) et de parcours d'accompagnements (PACEA, garanties jeunes) a également été considérablement augmenté et fait l'objet d'une mobilisation importante.

Enfin, un point a été fait à cette occasion sur les nouveaux dispositifs du plan de relance ou sur les mesures toujours d'actualités dont il faut se saisir : par exemple l'aide aux maires bâtisseurs, la réouverture du guichet agroéquipements, le dispositif alimentation locale et solidaire, le dispositif cantine à 1€ ou encore Maprimerenov.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex